

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 11

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le miel est un aliment *des plus naturels* et il est unique en son genre ! 70 % à 80 % du miel est composé de sucres, ce qui en fait donc un aliment énergétique de première valeur. Les sucres de canne et de betteraves doivent être transformés en sucres plus simples par le système digestif avant d'être assimilés. Au contraire, la glucose et le dévulose, que l'on trouve en plus grande proportion dans le miel, peuvent être absorbées sans transformation et c'est pourquoi elles contribuent à faire du miel un aliment très digestible.

Le miel est très recommandable pour les enfants, car il leur fournit deux fois plus de calories que le sucre ordinaire.

Enfin, le miel trouve également sa place à la pharmacie. Par son acide formique, il exerce une action préservatrice remarquable dans les cas de maladies de la gorge et de la poitrine. L'usage régulier du miel est un « brevet de santé et de longue vie ».

Tiré de l'Abeille et l'Erable.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Sections d'Avenches, Payerne, Basse-Broye, Moudon et Lucens

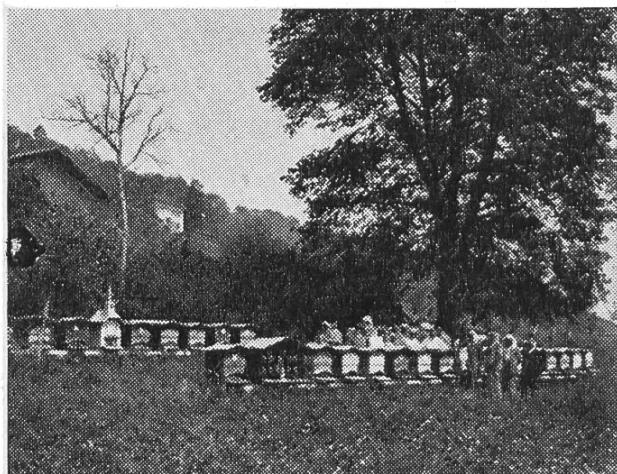
Avec l'appui financier de la S.A.R. et de la F.V.A., l'ensemble de ces cinq sections broyardes a organisé cette année le cours d'apiculture dit de montagne.

Ce cours était désiré depuis longtemps et devenu nécessaire pour donner de l'intérêt et de l'élan à nos apiculteurs. Il a connu la réussite, décidé quelques jeunes, raffermi et renouvelé les anciens, provoqué surtout un désir de curiosité, de recherche, d'expériences, de rapports et d'échanges plus suivis.



◀ *M. Scavian, rucher Maguelin, Curtilles*

▼ *Village-rucher de M. Grandchamp, Lucens*



Aussi les comités des cinq sections, plus particulièrement les participants aux cours, remercient-ils de plein cœur les organes administratifs de la S.A.R. et de la F.V.A. pour leur encouragement moral et le subside accordé.

Voyons la chose plus en détail.

Le cours pour débutants a recueilli 30 inscriptions, dont celles de 4 dames, pour la plupart de pratiquants, qui désiraient fortifier leurs connaissances. Nous aurions aimé avoir davantage d'inscriptions de tout jeunes ; mais n'insistons pas trop, car l'attrait des jeunes pourra se faire peu à peu, d'homme à jeunet, au cours d'activités locales que nous désirons intensifier.

M. Soavi, rédacteur des savoureux *Conseils aux débutants*, a été appelé à donner ce cours en quatre groupes de leçons, chacun d'un samedi après-midi et d'un dimanche entier, le dernier seul d'un dimanche.

M. Soavi, avec la compétence apicole et pédagogique qu'on lui connaît, a traité l'ensemble de la pratique apicole, laissant à l'exercice manuel le temps nécessaire. Malheureusement, les caprices de la saison printanière n'ont pas toujours permis le travail en plein air. Ont été mis obligamment à notre disposition les ruchers de M. Maquelin (jusqu'ici de M. Ad. Ballif), à Curtilles, de M. Grandchamp, à Lucens, et de M. Bessard, à Créminal. A tous ces amis vont les remerciements des participants.

Mais dès l'annonce du cours il est apparu nécessaire d'en créer un pour l'élevage des reines, pour répondre à un désir ouvertement exprimé par plusieurs. Son institution fut décidée et, ... comme 33 inscriptions nous parvinrent, il fallut en créer un second, chacun avec un nombre de participants considéré comme un maximum permettant un profit certain.

Pour répartir les avantages et diminuer les déplacements, l'un des cours fut organisé à Avenches, dans le magnifique pavillon de M. Buri, président de la section. M. Soavi voulut bien se charger aussi de ce cours.

L'autre nous réunit à Seigneux, dans le verger de M. Jean Haenni, inspecteur des ruchers, documenté autant qu'excellent praticien. Là, dans ce verger, prennent place un pavillon et des ruches en plein air, au total une centaine. Un appel fut adressé à M. Vorlet, caporal de gendarmerie et apiculteur chevronné à Marly-le-Grand.

Quelques participants suivirent les deux cours, en tout ou en partie.

Deux enseignements différents provoquèrent le même enthousiasme et les mêmes échanges de vues animés. Il faisait bon entendre tous ces piqués, piqués à venin d'abeille, M. Soavi stimulant l'adresse de ses élèves par son invitation à refaire sur le champ l'opération du maître, M. Vorlet faisant lui-même le travail avec une sûreté magnifique et donnant ses explications avec limpidité.

Evidemment que la création des reines ne deviendra pratique que pour les apiculteurs possesseurs d'un certain rucher. Mais il y en a parmi nos participants ; plusieurs ont essayé déjà, et des projets s'élaborent pour le printemps prochain.

Et comme le renouvellement des reines est la condition principale du rapport du rucher, n'est-il pas encourageant de voir porter les efforts dans cette direction ? Quant aux tout modestes, ceux qui n'ont que deux ou trois colonies, ils ont le contentement d'être entrés par la vision dans un domaine très mystérieux jusqu'ici.

Un tout grand merci aux maîtres de ces deux cours ; un très grand également à MM. Buri et Haenni pour leur gentillesse à mettre leurs beaux ruchers à la disposition des participants.

Nous vous laissons, vous qui lirez ces lignes, penser combien fut bon le verre de l'amitié pris à l'issue des cours, dans le rucher bourdonnant ou le pré parfumé ; combien furent animées les conversations et précieuses quelques amitiés nouées.

Que dire en concluant ? Répétons la réflexion entendue le dernier jour : Si nous avions eu le cours il y a vingt ans ! Comme il a été esquissé plus haut, il se prépare pour l'an prochain un programme d'échanges de vues, d'expériences, de rapprochement entre les sections, de réunions intersections.

Et voici du nouveau ! La création d'une station de fécondation. Un vaste terrain a été offert, éloigné de toute habitation, éloigné suffisamment des ruchers, d'un accès facile dans le fond de la vallée, abondamment pourvu de

buissons. Cinq ou six apiculteurs sont décidés à établir cette station au printemps, à préparer déjà cet hiver le matériel nécessaire. Le problème d'une surveillance active et compétente sera avantageusement résolu.

Communiqué approuvé par les représentants des cinq sections réunis à Lucens le 7 octobre 1957.

L. Bg.

Concours de ruchers 1957 (suite)

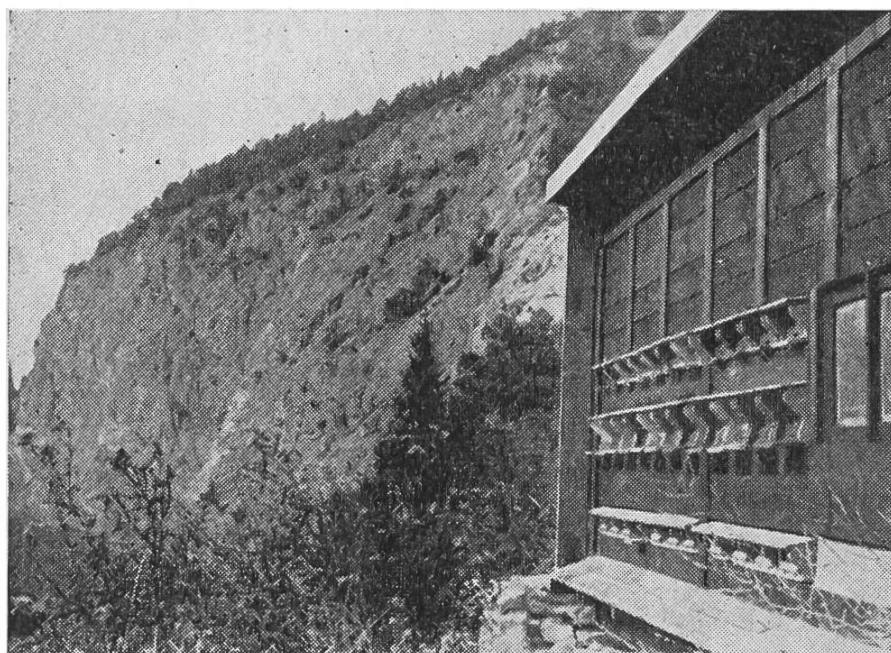
Observations particulières

SIERRE

M. BÄRFUSS Alfred, Sous Géronde. Ingénieur-technicien à l'AIAG, Chippis. Membre des Sociétés de Sierre et de Loèche.

Rucher Sous les Barmes, Val d'Anniviers, 950 m. d'altitude. 13 ruches Bürki, système spécial à 2 reines, 3e catégorie.

A priori, en descendant à côté du Restaurant des Pontis, on demande à M. Bärfuss quelle idée baroque lui a germé dans l'esprit de placer des ruches et de se tailler un domaine dans le bas-fond de cette étroite vallée, accessible par un passage que, seuls, pratiquent les chamois échappés de l'Illhorn. Un discret et malicieux sourire vous promet la réplique pertinente et objective que donnera sur les lieux l'ingénieux ingénieur.



*Rucher de
M. Bärfuss Alfred
Sous Géronde
Chippis.
Médaille d'or
de la Féd. romande
d'agriculture.
Rucher situé
dans un endroit
escarpé.*

Nous trouvons un joli pavillon. Le soleil, en traversant la vallée, le caresse durant deux heures aux jours les plus courts de l'hiver. Ses rayons frappent les hauts rochers qui renvoient la chaleur dans l'air ambiant et abritent de trois côtés la coquette exploitation. L'apiculteur a descendu sur l'épaule tous les matériaux ; à dos, les 13 ruches. Le sucre pour l'hivernage prenait le même chemin par lequel montaient les bidons de miel et les paniers de pruneaux.

Entrons. Les dimensions sont respectées ; tout est propre à souhait ; les colonies, fortes ; reines et populations arriveront à la perfection par un temps meilleur ; l'élevage est excellent ; provisions et récolte sont magnifiques, le matériel est au complet ; tout est au point. L'apiculteur est très fort. La bascule,

avec enregistreur automatique, note, en lignes presque parallèles, la chaleur et les apports journaliers. Chaque ruche porte la mention de son rendement ; taisons les chiffres, qui déconcerteraient les moins chanceux.

Maintenant, pour soulager ses jarrets d'acier, cet apiculteur a construit un téléférique actionné par le moteur de sa voiture, au moyen d'un dispositif de son invention.

Il mérite bien les félicitations du jury.

A quel jeune ne pourrait-on souhaiter de loger en son cerveau un pareil microbe d'initiative, de volonté, de persévérence, le goût de l'originalité, du sens pratique, de la précision, le fini en tout et tout ?

Pointage : 9, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10 = 98 points, médaille d'or et médaille de la Fédération romande d'Agriculture.

M. PHILIPPOZ Adolphe, négociant, St-Romain, Ayent.

Rucher à la giette, 1150 m. 65 ruches DB, 22 nucléi, 3 pépinières à 4 et 6 compartiments, un bon assortiment de ruchettes de fécondation, 1re catégorie.

Ce rucher est situé dans un vallon de toute beauté, à proximité de la route du Rawyl, actuellement ouverte jusqu'au barrage de Zeuzier, à la lisière de la forêt, sur le terrain de l'apiculteur. Il y a trop d'ombrage, ce qui favorise le développement du Noséma.

Malgré l'apport de deux gaufrées par an, il reste passablement de rayons un peu vieillots. Attention à la fausse-teigne !



*Rucher
Philipoz Adolphe
St-Romain,
Ayent.
Coin rêvé
pour s'occuper
d'apiculture à deux!*

On a trouvé de fortes populations, des reines jeunes assurant une belle ponte et du couvain compact ; les reines sont marquées en partie. L'élevage se fait par les meilleures souches au moyen de nucléi. Les provisions sont suffisantes, mais il y a peu de récolte.

Le matériel est en rapport avec l'exploitation. L'apiculteur, secondé par sa charmante épouse qui paraît tout aussi habile et bien informée, travaille avec calme et méthode, possède un laboratoire spacieux, où tout est rangé avec ordre et propreté.

La comptabilité présentée est celle de Brugg.

Les connaissances théoriques gagneraient à être complétées par quelque étude sur l'anatomie et la physiologie de l'abeille.

Le jury a pu voir des échantillons de miel de 1949 à 1956.

Pointage : 9, 10, 8, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 9, 10 = 134 points. Médaille d'or et félicitations du jury.

M. CHANTON Joseph, employé de banque, Sion.

Rucher pastoral, 13 ruches DB, à Inden, 1350 m. Pavillon Bürki, 18 ruches, à Lasseling, près de Inden. 2e catégorie.

Le rucher pastoral, disposé sur une rangée, dans une jolie situation, à la lisière du bois, d'un abord propre, à peu de distance de la route de Loèche-les-Bains, se présente agréablement.

Le pavillon de Lasseling, dans une clairière de forêt, a été construit par l'apiculteur sur une propriété indivise de famille. Des paniers disposés à proximité ont pour but d'attirer les essaims.

Les dimensions sont respectées ; deux ou trois cadres neufs, bâties chaque année. La réserve des cires gaufrées et des rayons arrive à épuisement. Les populations se présentent bien. L'éleveur, qui travaille pour son compte personnel, possède des reines qui fournissent de beau couvain. Il y a peu de provisions. La récolte commence. L'extracteur se trouve dans un vieux chalet, à peu de distance du pavillon. Le matériel d'élevage est plutôt sommaire. Bascule et maturateur manquent. Les annotations sont faites sur fiche à chaque colonie.

L'apiculteur possède de bonnes connaissances, travaille très lentement, malgré sa manière brusque de sortir les cadres, sans ménagement pour les abeilles. Il mène son exploitation en homme soigneux, qui aurait avantage à voir à l'œuvre d'autres collègues apiculteurs.

Pointage : 9, 10, 9, 9, 8, 9, 8, 8, 9, 8, 9, 8 = 121 points, médaille d'argent.

M. STOCKLI Fernand, r. St-Théodule, Sion.

8 nucléi à Gravelone, 550 m., dominant la ville, sur la propriété du Dr R. 5 ruches pastorales à Glaret, 1590 m., dans la vallée de la Morge. 3e catégorie.

Le sol rocheux et ensoleillé de Gravelone se prête bien à l'élevage. Le laboratoire contient un matériel complet de praticien inventif et expérimenté.

Glaret, à une heure de jeep de Sion, se situe dans un coin sauvage et pittoresque. De gros blocs de pierre abritent en partie les ruches contre le courant venant du Sanetsch.

Les colonies sont populeuses ; les reines, renouvelées chaque année. Le couvain arrive au porte-rayon ! Est-ce normal ? Qu'arriverait-il en cas de disette ? Chaque ruchée a fait deux belles hausses. On est tenté de dire que c'est trop beau pour y croire.

Les annotations sont faites par fiche sur chaque colonie et dans le carnet. La comptabilité de Brugg est en usage. Pourquoi ne pas la faire contrôler ?

Pointage : 10, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 8, 10 = 97 points. Médaille d'or et félicitations du jury.

A Glaret

La « Simca », mise à dure épreuve à partir de « La Rogné », a besoin de reprendre souffle. Le tiède de la forêt aux senteurs de résine, le bienvenu « café des Combés » ont donné soif.

« Petite source froide et claire,

Tu jaillis, alerte, légère,

Avant que de tarir au grand soleil de feu.

— Pour vous servir, je sors de terre.

Tous à moi ! Je vous désaltère.

Mais je dois prévenir ! Un lourd nuage bleu

En vos verres il faut verser

Pour ne point offenser

Vos délicats gosiers... »

M. WICKY Joseph, employé de banque, à Uvrier sur Sion.

8 ruches, 2 essaims, 3e catégorie.

Ce rucher, formé de 5 DT et de 3 DB, en deux groupes, dans un fort joli jardin fruitier, à 550 m., bien orienté, à cheval sur un bissé d'arrosage en ciment, fait bonne impression. On doit éviter l'ombrage au midi. Un ingénieux abreuvoir fournit, à filet mince, dans un réservoir herbu, de l'eau propre que l'on remplace à volonté.

Des rayons sont renouvelés chaque année ; les provisions, bien distribuées. On a vu une belle reine de 56, vierge de peinture. Les cadres du corps de ruche sont pleins ; jolie, la récolte en hausse.

L'extracteur existe ; manquent le maturateur, les annotations.

La comptabilité spéciale du rucher fait défaut.

L'apiculteur travaille avec calme. Il se procurera la « Conduite du rucher » pour parfaire ses connaissances indispensables.

Pointage : 10, 9, 8, 9, 9, 7, 7, 6, 5, 7 = 77 points, médaille de bronze.

M. CLAVIEN Emile, agriculteur, Chartron sur Sion.

5 ruches occupées sur 9, à Chatra, 510 m.

Ce rucher, dans une situation excellente, au bord d'une prairie récemment arborisée, face à une colline couverte de petits chênes pollinifères, abrité au nord par un coteau chargé de vignes, bien orienté au S-E, doit monter au rang de branche soignée et productive de l'exploitation domaniale.

L'herbe a été fauchée, les dimensions des ruches sont exactes, des populations faibles habitent sur de vieux rayons garnis cependant de joli couvain. Les provisions sont minimes. Annotations, comptabilité font défaut.

L'apiculteur a repris le rucher de son père.

Un banc à côté de ses abeilles, pour les observer, s'y intéresser, au moins le dimanche après-midi, avec, en mains, la « Conduite du rucher », lui aiderait à mettre ses connaissances en apiculture à la hauteur de sa technique agricole.

Il ne faut pas négliger d'assister aux assemblées de la société régionale ni de fréquenter quelques collègues de confiance.

Pointage : 9, 9, 8, 8, 9, 7, 7, 5, 4, 5 = 71 points, médaille de bronze.

HÉRENS

M. MAYORAZ Marius, entrepreneur, Hérémence.

38 colonies, 15 nucléi, 2e catégorie.

Superbe installation, à proximité de la route Vex-Hérémence, au lieu dit « Tsevrery », à 1200 m., exposée au soleil levant avec une large insolation à l'E et au S par l'ouverture que donnent les vallées d'Hérens et d'Hérémence ; les supports en ciment sont disposés sur cinq terrasses étagées, suffisamment larges et reliées en leur milieu par un escalier ; ils sont portés par des piliers isolants avec bassins à eau, ornés d'une grosse abeille en relief. Au nord, un chalet à deux étages sert de réduit et de spacieux laboratoire bien aménagé, propre, tout neuf, avec armoire à cadres et place pour ranger en ordre le petit matériel.

L'apiculteur renouvelle régulièrement les rayons, mais les bâtiesse pourraient être meilleures. Les reines sont remplacées normalement et marquées. Les provisions paraissent suffisantes. La récolte commence.

L'apiculteur fait de bonnes annotations sur fiches. Il tient sa comptabilité depuis 1949, possède de bonnes connaissances, travaille bien. Il a profité largement du cours d'apiculture donné en 1947 par MM. Soavi et Valet et organisé par la Société romande d'Apiculture.

Sur la porte du chalet, on admire une magnifique abeille en relief.
Pointage : 10, 10, 10, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 10 = 135 points.
Médaille d'or. Médaille de la Fédération romande d'Agriculture.
Félicitations du jury.



*Rucher
Mayoraz Marius,
Hérémence.
Rien
n'a été négligé pour
que les abeilles
soient
dans un paradis.*

M. MOIX Samuel, cantonnier, Praz-Jean.

9 ruches DT, 2 essaims, à Praz-Jean, 1070 m., 3e catégorie.

Le cantonnier a une jolie installation, fait de l'apiculture depuis trois ans. Il a mis les essaims sur cire gaufrée ; dans l'un d'eux, il a remarqué une reine âgée, l'a détruite, fait éllever une jeune.

Les ruches sont bien fabriquées, les porte-rayons un peu trop justes il y a de bonnes populations, des abeilles très douces. Rayons, ponte et couvain s'amélioreront d'année en année. Les provisions dans le corps de ruche sont bonnes ; un essaim en réclame. L'exploitant possède un extracteur, mais pas de maturateur. Les annotations sont bien tenues sur cahier ; la comptabilité manque.

Cet apiculteur travaille excellement, ménage la fumée, a déjà lu et expérimenté pas mal de choses en apiculture.

Ce brave cantonnier porte bien quelques durillons, mais pas au menton.

Pointage : 9, 9, 8, 9, 8, 9, 9, 8, 5, 9 = 83 points.

Médaille d'argent.

CONTHEY

M. UDRY Camille, Sensine, Conthey.

16 ruches, 4 nucléi, à La Combaz d'En-Haut, 1100 m., 3e catégorie.

Ce rucher est dans une situation idéale, aménagé dans un talus, bien exposé et disposé. Les rayons sont propres, régulièrement renouvelés ; les populations, bonnes ; ponte et couvain, satisfaisants. Une ruche a 50 ans, mais l'intérieur en est encore bon. L'apiculteur fait de l'élevage par pépinière.

Il y a des provisions au corps de ruche, de jolies hausses. Les annotations manquent sur la récolte par ruche. Extracteur et maturateur attendent leur besogne. Les annotations concernant le développement des colonies figurent dans l'agenda. Une comptabilité simple donne une idée générale sur le rendement de l'exploitation.

L'apiculteur travaille un peu brusquement. Son fils, Jean-Luc, s'intéresse aux soins du rucher ; quelques bonnes lectures lui aideront à expliquer le pourquoi des opérations pratiques auxquelles il a déjà mis la main. Il faut s'exercer à lire au trou de vol, ce baromètre de la santé et de l'activité de la colonie.



*Rucher
Udry Camille
Sensine/Conthey.
Le feu sacré
se communique
de père en fils,
bravo !*

Pointage : 9, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 8, 9 = 92 points.
Médaille d'or.

M. SAUTHIER Emile, Sensine, Conthey.

8 colonies, au Mayen de My, 1400 m., 3e catégorie.

Ce rucher pastoral, en DT, est bien exposé au S-E, dans un riant pâturage. Il est protégé contre les fourmis par des supports en métal, avec godets de bonne contenance pour huile usée. Des chiffres cloués numérotent les ruches.

Les rayons sont excellents par renouvellement régulier en cire gaufrée. Il y a de fortes populations ; très bons, le couvain et la ponte. L'apiculteur contrôle l'âge de ses reines qu'il renouvelle régulièrement. Il n'y a pas trop de provisions au corps de ruche, mais les hausses sont belles ou jolies ; les annotations, en ordre, sur fiches. Le matériel est en ordre, mais la comptabilité fait défaut.

L'apiculteur travaille calmement, bien secondé par son fils, auquel s'adressent les félicitations et les encouragements exprimés à Jean-Luc Udry.

On a déjà sorti, par ruche, avant de les amener à My, 3 kg. de miel foncé.

Pointage : 9, 10, 9, 9, 8, 8, 7, 5, 9 = 83 points, médaille d'argent.

M. JACQUEMET René, Sensine, Conthey.

15 ruches DT, au Mayen de My, 1350 m., 3e catégorie.

Ce rucher, sur deux rangées de fers à I et socles en ciment, jouit d'une très jolie situation au milieu d'un beau pâturage. La présentation eût été meilleure, si l'apiculteur avait fauché l'herbe haute aux abords.

Les dimensions sont exactes ; cependant celles du plateau laissent à désirer, tout comme la qualité des rayons ; ceux-ci demandent à être renouvelés.

Faibles populations, assez peu de couvain ; le renouvellement des reines est confié à Dame Nature.

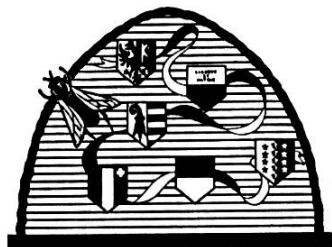
L'extracteur est prêt à servir ; le maturateur manque. Les annotations concernant le développement des colonies et des notes de comptabilité figurent sur carnet de façon fort poétique.

L'apiculteur travaille avec des mouvements un peu brusques.

La « Conduite du rucher » d'après Bertrand s'applique certainement mieux à la pratique de l'apiculture dans notre pays que les méthodes préconisées par des ouvrages français ou autres, dont les auteurs travaillent sous des climats et sur des flores trop différentes des nôtres.

Pointage : 7, 8, 9, 7, 8, 8, 7, 7, 8, 8 = 77 points. Médaille de bronze.

*Le Jury : Aug. GONET, président ;
Fortuné RIDOUX, membre ; Ant. MAISTRE, secrét.*



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Paul Goy

Le vendredi 5 juillet, presque à la veille des vacances horlogères, après avoir accompli sa journée de travail à la fabrique qui l'occupait depuis nombre d'années, notre cher président de la section de la Vallée de Joux rentrait chez lui.

Le matin encore, il chantait en travaillant ; l'après-midi, par contre, une douleur assez vive qu'il pensait provenir de l'estomac le fit besogner péniblement, aussi fut-ce avec grande satisfaction qu'il arriva et s'assit devant sa maison ; il ne devait, hélas ! pas y rentrer vivant.

Notre cher ami Paul Goy, membre fondateur de notre section et son président depuis 1949, était âgé de 67 ans. Il n'y avait pas d'apiculteur qui ne le connut. Son esprit observateur le poussa à s'intéresser aux abeilles, et en 1923 déjà il entrait dans la section de Lausanne ; c'est donc l'an prochain qu'il devait recevoir le gobelet de la S.R.A.

D'un commerce très agréable, sans rien révolutionner, il conduisait son rucher avec beaucoup de bon sens et de compréhension, et ses conseils étaient toujours sages et l'expression de sa longue expérience.

La section de la Vallée de Joux ressentira durement le départ de ce cher et dévoué membre, et elle renouvelera à sa veuve et à sa famille ses bien sincères condoléances.

Le comité.